

Montagne d'Or ouvre son bureau d'information à Saint-Laurent du Maroni

Ce jeudi 18 janvier, la Compagnie minière Montagne d'Or a inauguré son bureau d'information à Saint-Laurent du Maroni. L'objectif de cette antenne est d'informer la population de l'Ouest guyanais sur le projet minier et ses enjeux économiques, sociaux et environnementaux pour la Guyane, et en particulier dans cette partie du territoire.

Un salarié permanent accueillera le public du lundi au vendredi, de 8 h00 à 13h00. Les visiteurs pourront s'informer sur les composantes du projet, notamment sur l'emploi et la formation.

Pierre Paris, Président de la Compagnie Minière Montagne d'Or a déclaré : « *L'ouverture d'un bureau d'information à Saint-Laurent du Maroni, représente une nouvelle étape dans notre volonté de dialogue et de proximité avec la population de l'Ouest guyanais. Cette implantation renforce également notre ancrage sur le territoire. Nous souhaitons que cette antenne soit un lieu d'échanges, où nous apporterons une information claire et précise et où nous répondrons aux questions posées sur le projet.* »

Les horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 08h00 à 13h00

Adresse : 1, esplanade Laurent Baudin (à côté de l'office du tourisme)

A propos de Montagne d'Or

Montagne d'Or est un projet de mine d'or responsable. Ses enjeux sont multiples : la création de 750 emplois directs et 3 000 emplois indirects et induits pour le territoire, le développement de cursus de formation pérenne aux métiers de la mine, une gestion environnementale rigoureuse, la mise en œuvre de partenariats économiques et un dialogue continu avec l'ensemble des acteurs locaux. Il est porté par la Compagnie minière Montagne d'Or, une entreprise enregistrée en Guyane qui emploie déjà 22 salariés permanents.

Le gisement d'or primaire de Montagne d'Or est situé à 125 km par piste de la ville de Saint-Laurent du Maroni, à plus de 50km des lieux de résidence les plus proches et dans une zone autorisée pour l'exploitation minière du Schéma départemental d'orientation minière.

D'un design compact, sur une surface de 8km², la mine utilisera un procédé efficace de récupération de l'or par cyanuration en circuit fermé. La gestion des résidus, qui prévoit la destruction du cyanure avant entreposage, sera réalisée en stricte conformité avec la législation française et européenne et le Code international de gestion du cyanure.

Pour plus d'information sur le projet : www.montagnedor.fr



Contact presse : Marie-Françoise BAHLOUL - T. 05 94 30 26 97 – mf.bahloul@montagnedor.fr

